

Montréal, le 24 septembre 2021

**Par courrier électronique**

M<sup>e</sup> Simon Turmel  
Affaires juridiques – Hydro-Québec  
75, boul. René-Lévesque Ouest, 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet: D-2019-088 - Suivis du dossier du Plan directeur en transition,  
innovation et efficacité énergétiques 2018-2023**

---

Maître Turmel,

Hydro-Québec dans ses activités de distribution (le Distributeur) a déposé en 2021, trois documents dans le cadre du suivi mentionné en titre :

- Le 15 mars 2021, une [lettre](#), dans laquelle il présente sa position quant à l'impact des changements législatives apportés par la mise en œuvre de la *Loi visant principalement la gouvernance efficace de la lutte contre les changements climatiques et à favoriser l'électrification* sur les suivis ordonnés par la Régie dans sa décision [D-2019-088](#). Dans cette lettre, il précise également les suivis qu'il entend déposer dorénavant;
- Le 15 juin 2021, le « [Suivi administratif de la décision D-2019-088 pour l'année 2020](#) » dans laquelle il présente les rapports d'évaluation des programmes « *Produits économiseurs d'eau et énergie* » et « *Piscines efficaces* » ainsi que les « *Redressements aux résultats 2018 et 2019 (GWh)* »;
- Le 21 septembre 2021, les « [Études de potentiel technico-économique en énergie](#) ».

Par la présente, la Régie prend acte du dépôt de ces informations par le Distributeur.

Veuillez agréer, Maître Turmel, l'expression de nos sentiments distingués.



Natalia Lis pour  
Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie  
NL/ml